



# Pour la santé des Québécois

Chers collègues,

**N**ous vivons des jours qui annoncent une réforme importante du milieu de la santé. Nous l'avons compris lors de la dernière assemblée générale : les infirmières et infirmiers du Québec souhaitent contribuer à définir les enjeux et faire partie de la solution. L'un des moyens proposés est une contribution infirmière à la mesure de l'étendue de notre champ d'exercice tout comme le permet le droit de prescrire. L'adoption de la motion « Façonner les soins infirmiers de l'avenir » donne le ton à nos plans d'action. Rappelons que le 9 novembre dernier, nous avons résolu collectivement de prendre la parole et d'influencer les décisions qui concernent l'accessibilité aux soins de santé. Au cours de la prochaine année, notre cheval de bataille sera de poursuivre nos représentations afin de faire en sorte que notre profession gagne en autonomie et que nous puissions, par le fait même, accroître l'accès aux soins pour la population.

Comme vous l'avez sans doute remarqué, le Congrès était à peine derrière nous que nous demandions au gouvernement la tenue d'une consultation publique sur le panier de soins et de services assurés. L'avenir de notre système de santé est un enjeu sur lequel nous ne pouvons rester silencieux. Non seulement nous participerons activement à cette consultation publique en mettant de l'avant nos priorités, mais nous avons le devoir d'influencer les décisions qui détermineront le système de santé de demain.

En 2016, le dossier de la collaboration interprofessionnelle sera l'une de nos priorités. Il est bien connu que seul, on avance plus vite, mais qu'ensemble, nous allons plus loin. Ce proverbe, nous le faisons nôtre. Rappelez-vous que lors du Congrès du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ), l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) interpellait les autres ordres professionnels de la santé sur la question des soins offerts aux personnes âgées hébergées en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Coup sur coup, la publication d'événements devenus très médiatisés nous a poussés à prendre position publiquement et à trouver des moyens de faire progresser les modèles de soins. Nous restons aujourd'hui préoccupés par le modèle de soins prévalant dans ces centres. Cette clientèle nécessite des soins de plus en plus spécialisés du fait de sa grande vulnérabilité et de problèmes de

santé complexes. Le personnel des établissements fait face à une clientèle fragilisée en raison d'une lourde perte d'autonomie; la société québécoise se doit d'offrir des services à la hauteur de ses besoins.

Nous ne restons pas les bras croisés. Plusieurs réunions ont eu cours depuis septembre dernier. Nous avons tous posé le même diagnostic. Conserver un modèle de soins inadéquat est non seulement inutile, mais insensé. J'insiste, nous avons le devoir de travailler ensemble pour inciter le gouvernement à mettre en place des mécanismes qui amélioreront la situation. Ensemble, nous proposerons de nouvelles façons de travailler qui favoriseront l'émergence de nouveaux modèles axés sur nos expertises respectives afin de les mettre au service des personnes âgées.

En ce début d'année, nous publions une position commune afin de présenter au ministre de la Santé et des Services sociaux de nouvelles voies en matière de soins pour cette clientèle vulnérable. Cette perspective de collaboration interprofessionnelle se reflétera aussi dans nos dossiers portant sur l'amélioration des soins aux personnes vivant avec des maladies chroniques et à celles ayant des problèmes de santé mentale. Actuellement, dans certaines régions, plusieurs infirmières et infirmiers sont engagés dans les équipes de soins de première ligne en santé mentale. Elles sont en mesure d'évaluer et d'effectuer des suivis et, au besoin, de référer vers les soins spécialisés pertinents. Rappelons que le ministre Gaétan Barrette a réitéré au congrès de l'OIIQ, son intention de donner plus d'autonomie et de pouvoirs aux infirmières dans les équipes de soins de proximité. Nous comptons poursuivre nos représentations afin que des résultats puissent se faire sentir bientôt. Ce sujet sera aussi à l'ordre du jour des rencontres avec les autres ordres professionnels afin d'élaborer des modèles qui contribueront à intégrer davantage les infirmières et infirmiers dans les équipes de première ligne de façon à étendre la portée des soins et des activités de prévention offerts dans la communauté auprès des personnes vulnérables.

Au nom de la santé des Québécois, je vous invite à suivre de près l'évolution de ces dossiers et à contribuer, à votre façon, à la définition de nouveaux modèles de soins.

**Nous avons le devoir d'influencer les décisions qui détermineront le système de santé de demain.**

**Lucie Tremblay**  
Présidente de l'OIIQ